

# Agora Corbèsienne

Collectif de Corbès

contact@corbes-infos.fr

## COMMUNE NOUVELLE : DELIBERATIONS DISCORDANTES

**Ce qui va se passer maintenant  
est notre affaire à tous**

Conseil municipal Thoiras 22 mai 2024 :  
**adoption** à l'unanimité

Conseil municipal Corbès 23 mai 2024 :  
**adoption** : pour 7, abstentions 2

Conseil municipal S<sup>te</sup> Croix-de-Caderle 31 mai 2024 :  
**projet suspendu** : pour 4, contre 2, abstentions 4.

Conseil municipal de S<sup>te</sup> Croix-de-Caderle 07 juin 2024 :  
**projet rejeté** : pour 4, contre 6.

Enfin l'exigence démocratique a prévalu !

C'est la plus petite commune qui a permis de donner droit à la voix des habitants. Leur conscience démocratique leur a permis d'assumer le **caractère représentatif de leur mandat** contre leur conviction personnelle ; priorité aux administrés.

Sans oublier, au début du processus, Saint-Bonnet-de-Salindrinque, qui a adopté la même attitude.

Ce ne fut pas le cas à Corbès et Thoiras. Il faudra se souvenir que les élus municipaux de ces communes, sans mandat pour réorganiser profondément la gestion du territoire communal, n'ont pas voulu tenir compte de l'avis de leurs habitants.

Doit-on continuer à faire confiance à ceux qui pensent que la victoire aux élections confère des responsabilités **sans partage avec ceux qui les ont élus** ?

Réjouissons-nous que la mobilisation des citoyens fasse la preuve de son efficacité. Merci à tous ceux qui ont participé à cet élan bénéfique, à tous ceux qui ont persévéré malgré le silence qui leur a été opposé.

Ainsi, Thoiras et Corbès (le 25 juin) convoquent un nouveau conseil municipal pour acter la fusion des deux communes. Pour mémoire, à Corbès ce sont presque 60 % des habitants qui se sont prononcés pour un report du projet après les élections municipales de 2026. A l'heure où l'on s'alarme de la fragilité de notre démocratie, où son modèle et ses valeurs sont attaqués, il est grave que ceux qui l'incarnent à l'échelle communale participent à cette entreprise. En ont-ils même conscience ?

Quelle sera la décision du Sous-Préfet en la matière ? Saura-t-il être le garant, à son échelon, du respect de la démocratie, en demandant l'organisation d'une consultation officielle des habitants ?

Ne nous laissons pas déposséder de nos choix de vie, continuons à exprimer notre force collective. Nous avons manifesté le goût de réfléchir ensemble, il reste beaucoup à imaginer pour l'avenir de nos communes.

*Votre Collectif Des Marches Citoyennes*

Site : <http://desmarchescitoyennes.fr/>

E.mail : [contact@desmarchescitoyennes.fr](mailto:contact@desmarchescitoyennes.fr)



## COMPTE RENDU DE LA VISITE DU SOUS-PREFET

Ce mardi à 14h30, Monsieur le Préfet d'Alès, Emile Soumbo, a convié en mairie de Corbès élus municipaux et administrations concernées à prendre connaissance du projet de création d'une commune nouvelle par fusion des communes de Corbès, Ste-Croix-de-Caderle et Thoiras.

Inopinément informée, en cours de mandat, que les maires et les conseillers municipaux avaient avancé en solitaire dans la réalisation de cette réorganisation administrative, une partie de la population, dans le cadre d'un collectif intercommunal, a exigé à plusieurs reprises et en vain une plus grande implication et informations des administrés. En désespoir de cause une pétition a été proposée à la signature de ceux-ci ; êtes vous :

- ◆ **Pour** un projet de commune nouvelle issu d'un processus réellement démocratique,
- ◆ **Pour** qu'il fasse partie d'un contrat de mandature au titre d'un programme pour les prochaines élections municipales,
- ◆ **Pour**, en conséquence, repousser ce processus après le scrutin de 2026,
- ◆ **Pour** d'ici là, élaborer avec la participation des habitants volontaires, un projet de territoire qui fasse la preuve « le cas échéant » de sa pertinence pour **chacune** des communes fondatrices.

Profitant de la visite de Monsieur le Sous-Préfet, une délégation d'une trentaine de pétitionnaires lui a remis sous une pluie battante, les résultats de cette **consultation organisée en moins d'une semaine sur la période des ponts de l'ascension**. De ce fait, tous les habitants n'ayant pu être contactés, **elle se prolongera les jours à venir**.



Monsieur le Sous-Préfet, sous l'auvent de la salle communale, a prêté une oreille attentive et n'a fait aucun commentaire.

Les résultats **provisoires** sont les suivants :

COMMUNES	SIGNATURES	Nbre HABITANTS
<b>CORBES</b>	88	147
<b>Ste-CROIX-de-CADERLE</b>	53	107
<b>THOIRAS</b>	102	454
<b>TOTAL :</b>	<b>243</b>	

Les maires et les conseillers municipaux sont désormais, à l'aune de ces chiffres, placés devant leur responsabilité électorale ; en tant que représentants des électeurs, ils ne peuvent pas ignorer qu'une part significative des habitants désirent un report de la procédure après les élections municipales de 2026 ; ce serait un déni de démocratie.

A fortiori, en 2020, la création d'une commune nouvelle **ne faisait pas partie du mandat** qu'ils leur a été conféré

